

A AFFICHER !

SNUEP INFOS!



F.S.U.

Un Site, un Mail !

<http://www.snuép.com>

snuépnat@snuép.com

Lettre d'information du Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

N°65 du 23/01/07

Succès de la manifestation nationale de la FSU

Avec 25 à 30 000 participants venus de toute la France et représentant tous les métiers et tous les secteurs de l'Éducation, la manifestation du 20 janvier a été une réussite. Derrière la banderole du SNUEP, l'enseignement professionnel était bien représenté. Elle montre sans ambiguïté la mobilisation de l'ensemble des personnels contre une politique de coupes budgétaires claires, de mépris et d'attaques contre leurs métiers, de régressions pour les élèves et les jeunes ; elle montre aussi la volonté de faire entendre les revendications et les propositions construites par les personnels.

Rendant compte de la manifestation, la presse a révélé qu'une enquête a estimé à plus de 20 % la perte de pouvoir d'achat des enseignants du second degré depuis 1981. Même si cela est moins facilement quantifiable, elle s'est accompagnée d'un accroissement incontestable des charges de travail. De bonnes raisons de donner des suites à la manifestation du 20 janvier :

Grève le 8 février

Vous trouverez ci-après les communiqués de l'intersyndicale du second degré et des fédérations de la fonction publique.

Deux appels à la grève convergents :

Pour l'intersyndicale du second degré et après le succès de la grève du 18 décembre, il s'agit de poursuivre l'action contre les modifications statutaires sur les obligations de service. Le premier ministre n'ayant pas répondu à la première lettre de l'intersyndicale, un nouveau courrier lui a été transmis.

Le 8 février, les fédérations de la fonction publique, estimant très insuffisantes les propositions du ministre (+ 0,3% par rapport à l'augmentation prévue de 0,5 %), exigent l'ouverture de négociations sur les salaires et l'emploi public.

Depuis des semaines, les personnels du second degré s'opposent à la dégradation de leurs conditions de travail et à la dénaturation de leur métier. Toujours plus de tâches, pour un pouvoir d'achat qui ne cesse de baisser : c'est en ce sens que nos revendications rejoignent celles de tous les fonctionnaires et justifient notre engagement dans cette action d'ensemble. Pour autant, dans ce mouvement il est nécessaire qu'apparaissent nettement les revendications du second degré et que nous continuions à agir pour exiger l'abrogation des récents décrets sur les obligations de service.

Vers la grève reconductible ?

A l'annonce des suppressions de sections pour la prochaine rentrée, de nombreux établissements engagent des actions pour s'y opposer. Partout le SNUEP et ses militants y participent.

Des établissements et des syndicats de la région parisienne appellent à la grève le 25 janvier. Aux regards de la multiplicité et de la convergence des attaques, certains estiment que seul un mouvement de grande ampleur, de type grève reconductible, serait susceptible de faire reculer le ministre ; c'est une éventualité qui peut être discutée dans les établissements. Les expériences passées montrent que ce genre de mouvement ne se décrète pas d'en haut, mais qu'il se nourrit d'impulsion unitaire nationale, appelant à des temps forts, et d'initiatives d'actions dans les établissements et les localités .

Le SNUEP ouvre une rubrique « établissements en lutte » sur son site : que chacun l'alimente par les actions qui se mènent dans son établissement, sa localité ou sa région (communiqués, motions, pétitions, lettres....). Envoyer toutes vos informations à enlutte@snupe.com

Communiqué de l'intersyndicale du Second degré

Décret sur les obligations de service des enseignants du 2nd degré

Après le 18 décembre ,

l'intersyndicale appelle à la grève le 8 février

En répondant massivement, le 18 décembre, à l'appel de l'intersyndicale du second degré, les enseignants des lycées et collèges ont ainsi exprimé leur adhésion aux deux revendications formulées depuis 3 mois :

- retrait du projet de décret sur les obligations de service, remettant en cause le décret de 1950 et les statuts particuliers.**
- ouverture de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier.**

Le ministre de l'Education a fait le choix de ne pas tenir compte de la colère qui s'est exprimée, et a transmis le projet de décret au Conseil d'Etat comme si de rien n'était. Le Premier Ministre saisi par l'intersyndicale depuis plus d'un mois n'a toujours pas donné de réponse aux demandes qui lui ont été adressées.

Le gouvernement en rajoute en préparant une rentrée 2007 encore plus mauvaise que celle que prévoyait le budget 2007 : plus de 6 000 postes supprimés à la rentrée, 27 000 depuis 2003.

Dans cette situation, l'intersyndicale des 15 a décidé de donner nouvelles suites à son action après la grève du 18 décembre et la journée d'interpellation du Premier Ministre du 11 janvier.

L'intersyndicale appelle à développer au niveau des académies, des départements et des établissements, en liaison notamment avec la tenue des CTP, des initiatives sur la rentrée (décret, suppressions de postes, etc.). Chaque CTP et chaque CA doit être l'occasion d'exprimer les revendications des personnels (lecture d'une motion)

L'intersyndicale, sur la base de ses deux revendications, appelle les personnels des lycées et collèges à la grève le **8 février** en convergence avec les décisions prises au niveau de l'ensemble de l'éducation et de la fonction publique.

Paris, le 22 janvier 2007 – XXX h

Communiqué des fédérations de fonctionnaires **CGT-FO-FSU-UNSA-SOLIDAIRES (1)**

POUR NOS SALAIRES, L'EMPLOI PUBLIC ET LA DEFENSE DES MISSIONS,

TOUS DANS L'ACTION ET LA GREVE LE 8 FEVRIER

Les organisations de fonctionnaires (**CGT-FO-FSU-UNSA-SOLIDAIRES**) exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations portant sur :

- le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006 ;
- L'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8% ;
- Le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 (+ de 6%) ;
- Une refonte globale de la grille indiciaire.

Elles constatent également une dégradation alarmante des conditions de travail, la multiplication des attaques contre le service public, des réductions massives d'emplois et de recrutements publics et l'aggravation de la précarité.

Le ministre de la Fonction Publique vient d'annoncer de façon unilatérale des mesures qui constituent une avancée minimale. Même si elles sont à mettre au crédit des actions unitaires et des luttes dans les différents secteurs, elles laissent entier l'essentiel du contentieux, d'autant plus que le ministre lui-même les présente comme un échange emplois contre salaires.

Or les services publics sont essentiels pour la population et l'aménagement du territoire. Leurs agents ont droit, comme tous les salariés, à une juste rémunération de leur travail et aux moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Combattant les logiques « *travailler plus et gagner moins* » et « *moins de fonctionnaires mais mieux payés* », les organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels de la Fonction Publique (Etat, territoriaux, hospitaliers) à participer massivement à la journée d'actions du 8 février 2007 en particulier par la grève et les manifestations.

- **Pour l'ouverture de véritables négociations sur l'ensemble du contentieux salarial et la refonte de la grille et le niveau des pensions.**
- **Pour une politique d'emploi public statutaire qui corresponde aux besoins.**
- **Pour la défense des services publics et de la fonction publique.**
- **Pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous les personnels.**

En cas d'absence de réponse positive, elles envisageront ensemble, après cette journée, les suites à donner à la mobilisation.

Paris, le 17 janvier 2007

(1) Dernière minute : l'UFFA-CFDT appelle également à la grève

Jeudi 8 février

Tous en grève

- A l'appel de l'intersyndicale du second degré pour exiger
 - l'abrogation des nouveaux décrets sur les obligations de services
 - le respect de nos statuts et de nos qualifications
- A l'appel des fédérations de fonctionnaires
 - Pour l'augmentation de nos salaires et le rattrapage de notre pouvoir d'achat